



**NIF/099935072289466**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
ET D'INFRUCTUOSITE**

LA SOCOTHYD EPE -SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national et international restreint N°DA/02/P.CHIM/17, relatif à l'achat de divers produits chimiques en 07 lots, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

DESIGNATION LOT	ATTRIBUTAIRE	CLASSEMENT	MONTANT
<b>LOT N° 01:</b>  <b>500 000 KG CHLORURE DE METHYLENE</b>	<b>AURATEX HOME FASHION LLC USA</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>390 000,00 USD</b>
	<b>SARL ALTOCHIMIE Algérie</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>67 000 000,00 DA/HT</b>

Aussi, nous informons l'ensemble des soumissionnaires, que la SOCOTHYD a déclaré l'infructuosité des lots suivants :

- ❖ LOT N°02 : 1 500 KG PVP K90
- ❖ LOT N°03 : 1 500 KG METHOCEL 311
- ❖ LOT N°04: 4 200 KG VINAPAS UW 10
- ❖ LOT N°05 : 2 200 KG METHOCEL E15
- ❖ LOT N°06 : 60 000 KG EAU OXYGENEE
- ❖ LOT N°07 : 12 000 KG AGENT MOUILLANT SUBITOL

Les soumissionnaires non retenus, peuvent au plus tard, trois (03) jours après la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, se rapprocher du secrétariat des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation, uniquement de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par la SOCOTHYD, peut introduire un recours auprès de la commission interne des marchés de la SOCOTHYD, dans un délai de 10 jours, qui suit la date de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.